

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

27 janvier 2021

---

**RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 3797)**

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N ° 330

présenté par  
Mme Ménard

-----

**TITRE**

Rédiger ainsi l'intitulé du projet de loi :

« visant à lutter contre le radicalisme islamique ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

« Mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde » (Camus). Que ce soient les « principes républicains » ou les « valeurs de la République », force est de constater que ces mots relèvent de conceptuellement flous qu'ils ne sont plus compréhensibles des Français et encore moins des islamistes. Paravent de la bien-pensance, ils ne régleront pas le problème de l'islamisme en France.